

guérissent complètement, quel que soit le traitement employé, que lorsqu'on peut les soustraire momentanément et complètement aux causes générales: surmenage, soucis moraux, fatigues physiques excessives, qui si elles n'ont pas déterminé à elles seules l'éclouison de la sciatique, pour laquelle je crois l'intervention d'une nutrition arthritique nécessaire, contribuent pour une grande part à rendre la maladie extrêmement rebelle. Le rôle bienfaisant de certaines eaux thermales, de certains climats tels que celui de Dax se rattache à cet ordre d'idées; or, le bain électrique, joue un rôle analogue en excitant la nutrition, la vitalité de l'individu; il va de soi que si en même temps que ce traitement on peut tenir compte des causes générales indiquées plus haut et les éviter, cela n'en vaut que mieux.

En dehors de son action générale, le bain électrique à courants sinusoïdaux a une action locale des plus nettes dont la preuve est donnée par ce fait que l'atrophie diminue rapidement, plus rapidement qu'avec n'importe quel autre procédé; il faut noter cependant que, tout à fait exceptionnellement, le bain électrique, chez certains malades dont le système nerveux est devenu particulièrement irritable à la suite des vives douleurs éprouvées, de l'insomnie, etc., provoque parfois une légère exacerbation des douleurs. Si on constate après deux ou trois bains une légère aggravation il convient de suspendre momentanément le traitement, de calmer le malade par le bromure ou un médicament analogue et de reprendre le traitement quand la nervosité générale est un peu éteinte.

Dans le cas de sciatique névrite, le bain hydro-électrique sera appliqué d'abord avec la plus grande douceur et sera de courte durée, tout au moins pour les premières séances, dix à douze minutes suffisent. On localisera quelque peu le courant dans la jambe malade, une électrode étant placée dans le dos du malade, une autre à l'autre extrémité de la baignoire, mais du côté malade. Tout autre traitement électrique simultané est inutile, dans ce cas, et le bain doit être pris journallement. L'amélioration est ordinairement rapide et déjà très nette vers la troisième ou quatrième

séance; il va sans dire qu'il faut toujours avoir présent à l'esprit qu'il existe des sciatiques symptomatiques d'une lésion du petit bassin: inflammation chronique, varices des veines pelviennes, rétroversion, constipation opiniâtre, maladies de la moelle, des méninges ou des vertèbres, etc., et que ces cas diffèrent complètement comme évolution de la sciatique arthritique que nous avons en vue dans cet article.

Nous croyons utile de publier trois de nos observations, qui ont du reste déjà paru dans la revue d'Electrothérapie et qui ont trait à trois cas de sciatique différant les uns des autres.

OBSERVATION IX. — M. O..., âgé de 40 ans environ, de bonne santé habituelle sauf quelques attaques de rhumatisme subaigu articulaire et de localisation variable a été à la suite d'un refroidissement atteint, il y a environ deux mois, d'une douleur très vive dans la jambe gauche. Il s'agit d'une sciatique non douteuse, avec les points douloureux classiques et les remèdes appliqués en pareil cas sont mis en usage. Tour à tour le salicylate de soude, le sulfate de quinine, l'antipyrine sont donnés sans résultat. Seules les piqûres de morphine apportent quelque soulagement au malade. Néanmoins les douleurs persistent avec une intensité telle que presque toutes les nuits se passent en veilles douloureuses. C'est dans cet état que le malade vient nous trouver. Il n'existe qu'une légère atrophie.

Il est immédiatement soumis au bain hydro-électrique d'une durée d'un quart d'heure et de faible intensité.

Dès le premier bain, les douleurs se calment tellement que le malade passe une bonne nuit sans morphine. Au bout de quinze jours de traitement la guérison est absolue et est restée telle depuis cinq ans.

OBSERVATION X. — M. B... est atteint en 1887 d'une douleur sciatique gauche excessivement aiguë qui l'oblige à garder le lit pendant plusieurs semaines. C'est un nerveux, sans rhumatisme préalable. Sous l'influence d'une médication appropriée, une sédation se produit, il fait une saison à Aix-les-Bains et en revient amélioré, mais un peu plus tard en avril 1888 la douleur qui n'a jamais complètement disparu reparait dans toute son acuité. M. le Dr Ordenstein, notre distingué confrère, provoque plusieurs consultations avec nos maîtres en neuro-pathologie qui, sans adopter un diagnostic ferme, inclinent, devant la persistance des douleurs, la scoliose très accentuée, vers l'idée d'une sciatique symptomatique d'un néoplasme du petit bassin. M. Ordenstein veut bien nous confier le soin de tenter un traitement électrique. A ce moment, le malade ne peut marcher sans douleurs très vives. Il existe une atrophie considérable du

membre, il y a de larges placards où l'anesthésie tactile et thermique est à peu près complète. Tout le trajet du nerf sciatique est douloureux à la pression. Il existe une scoliose très accentuée siégeant sur la colonne lombaire. Vingt-quatre séances de courant continu (à ce moment nous n'avions pas encore créé le bain électrique à courants sinusoïdaux) améliorent considérablement le malade qui ne souffre presque plus et peut vaquer à ses occupations assez fatigantes. Il complète la cure par une saison à Plombières, d'où il revient en bon état. Pendant un an la situation reste bonne, mais en 1894, nouvelle apparition de la douleur à droite. Douleur très aiguë et contre laquelle tous les traitements usités : chlorure de méthyle, saison dans plusieurs stations thermales, morphine en injections, restent à peu près inefficaces. L'électricité elle-même essayée successivement sous forme continue, faradique, avec pinceau métallique et révulsion énergique, étincelles statiques le long du sciatique, tout échoue et de guerre lasse nous abandonnons le malade au bout de deux mois de traitement très exactement suivi.

En 1892, époque à laquelle nous installons nos bains électriques, nous proposons à M. le docteur Ordenstein d'y soumettre son malade qui est toujours à peu près dans le même état : la marche est très pénible, les douleurs permanentes. Les premiers bains électriques ne produisent pas grand changement, mais vers le septième ou huitième bain le malade accuse un mieux sensible. Cette amélioration s'accroît après chaque séance si bien que vers le quatorzième bain, le malade est en voie de guérison. Au trente-sixième bain la scoliose a disparu, la marche est facile, sans douleurs, même quand elle est prolongée. La guérison est complète. Cependant depuis 1892, le malade qui continue à se surmener par suite d'occupations continuelles et de préoccupations d'affaires, a eu deux ou trois récidives qui ont rapidement cédé à la médication hydro-électrique. Ces récidives affectent la même allure, la dernière qui est survenue en 1897 a été particulièrement grave, mais durant le cours de ce dernier accès il nous a été permis de nous faire une idée sur la cause première de cette sciatique à accès dont l'origine nous échappait. Le malade a en effet, présenté un gonflement œdémateux du pied et en particulier du gros orteil, manifestement goutteux. C'est donc en somme en présence d'une goutte fruste que nous semblons nous trouver. Sur les conseils de M. le docteur Ordenstein et sur les miens le malade va faire une série de cures à Dax, dont la première lui a merveilleusement réussi, car son état général est devenu bien meilleur.

Cette intéressante observation, que je cite en abrégé, montre bien combien dans certains cas les traitements locaux restent inefficaces, le traitement général au contraire est capable de rendre au malade, la santé.

OBSERVATION XI. — M de B..., grand et fort, d'une santé parfaite,

accusant comme antécédents héréditaires un grand-père goutteux, a été atteint en mars 1889 d'une sciatique aiguë avec atrophie musculaire mesurant un centimètre et demi sur la cuisse à dix centimètres au-dessus de la rotule. Quelques frictions avec les baumes et les liniments classiques n'ont produit aucun effet. Huit séances de courant continu descendant avec dix milli-ampères d'intensité, ont raison de la douleur. Il revient me trouver en octobre 1893, repris de la même douleur, mais ayant un caractère moins net de sciatique franche. Il a en vain essayé les frictions térébenthinées et le salicylate de soude. On ne retrouve plus les points douloureux classiques de la sciatique. A l'occasion de certains mouvements, se produisant inconsciemment durant la marche, la douleur acquiert une acuité extrême. Le malade tomberait s'il ne se retenait à quelque appui et s'évanouirait presque. Cette douleur siège tout entière dans la cuisse, la jambe est indemne. Le courant continu ayant autrefois donné de bons résultats pour ce malade, je crois devoir, avant tout, recourir au même traitement.

J'emploie donc le courant continu qui ne produit absolument aucun résultat. C'est alors que je me décide à utiliser le bain électrique. Dès la première séance d'un quart d'heure de durée l'amélioration est manifeste. Au bout du huitième bain, la guérison est complète ; il n'y a plus trace de douleurs.

#### Obésité.

Il n'est point fait mention, dans les ouvrages traitant de l'électricité médicale de l'obésité qui, jusqu'à présent, est restée hors du cadre de l'électrothérapie. La seule indication que je trouve à ce sujet se trouve dans le livre de Beard et Rockwell : *On the medical and surgical electricity*. « L'obésité, disent ces auteurs, a été traitée par un courant faradique énergique, en vue de produire la résorption du tissu graisseux et cela, paraît-il, avec succès. Le courant était appliqué sur l'abdomen. Il s'agit là, manifestement, d'une action locale du courant ; on cherche, dans ce cas, à provoquer une résorption locale de la graisse par une faradisation énergique, mais il n'est pas question d'agir sur tout l'excès de tissu graisseux de l'organisme ; il n'y a rien là qui ressemble à un traitement général de l'obésité.

Gautier et moi avons, dès 1892, au contraire, cherché à déterminer, dans l'organisme de l'obèse, des modifications